

4 - Exercice 2011 - Budget principal - Affectation des résultats de l'exercice 2010 en application de la nomenclature M14

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le Conseil Municipal vient de voter le compte administratif de la collectivité pour l'exercice 2010.

L'instruction budgétaire et comptable M14 stipule notamment que :

➤ le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

➤ les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2010 du Budget Principal sont les suivants :

↳ Section d'investissement

Réalisations 2010 :

Dépenses réalisées	- 123 637 329,08 €	
Recettes réalisées	+ <u>104 988 553,25 €</u>	
	- 18 648 775,83 €	(1)

Restes à réaliser 2010 :

Dépenses à reporter	- 25 348 725,00 €	
Recettes à reporter	+ <u>24 381 496,00 €</u>	
	- 967 229,00 €	(2)
Besoin d'autofinancement global (1)+(2)	- 19 616 004,83 €	

Le programme d'investissement 2010 fait apparaître au 31 décembre 2010 un besoin d'autofinancement complémentaire de 19 616 004,83 €.

↳ Section de fonctionnement

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 :

Dépenses réalisées	- 151 057 484,77 €	
Recettes réalisées	+ <u>179 186 232,39 €</u>	
Excédent de fonctionnement	+ 28 128 747,62 €	

Il convient de rappeler que les résultats estimés de l'exercice 2010 ont été repris dans leur intégralité au Budget Primitif 2011 voté le 14 février 2011.

Propositions

Les résultats définitivement arrêtés étant de même montant que les résultats estimés, le Conseil Municipal est invité à confirmer l'affectation reprise au Budget Primitif 2011, à savoir :

☞ 19 616 004,83 € à la couverture du besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2010.

Cette opération s'est traduite par une ouverture de crédits en recettes de 19 616 004,83 € au chapitre 10.01/1068 CS 20200 et une réduction d'égal montant de l'excédent de fonctionnement.

☞ 8 512 742,79 € en résultat de fonctionnement reporté inscrit en recettes au chapitre 002.01/002 CS 20200.

Extrait du Compte Administratif 2010

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	151 057 484,77	G	170 683 367,50
	Section d'investissement	B	106 271 893,36	H	104 988 553,25
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	8 502 864,89
	Reports en section d'investissement (001)	D	17 365 435,72	J	
		(si déficit)		(si excédent)	
		-		-	
TOTAL (réalisations + reports)		A+B+C+D	274 694 813,85	G+H+I+J	284 174 785,64

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	25 348 725,00	L	24 381 496,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	E+F	25 348 725,00	K+L	24 381 496,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	A+C+E	151 057 484,77	G+I+K	179 186 232,39
	Section d'investissement	B+D+F	148 986 054,08	H+J+L	129 370 049,25
	TOTAL CUMULE	A+B+C+D +E+F	300 043 538,85	G+H+I+J +K+L	308 556 281,64

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	24 381 496,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		4 481 496,00
16	Emprunts et dettes assimilées	492,00	19 900 000,00
20	Immobilisations incorporelles	1 751 718,00	
204	Subventions équipement versées	1 643 864,00	
21	Immobilisations corporelles	7 078 051,00	
23	Immobilisations en cours	14 626 010,00	
26	Participations et créances rattachées à des participations	248 590,00	
27	Autres immobilisations financières		

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission n° 1 (1 contre - 1 abstention), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés [6 contre du groupe UMP-NC (M. ROSSELOT, M. BONNET, M. OMOURI, M. SASSARD, M. GIRERD et Mme PEQUIGNOT), 4 abstentions : 2 du Groupe Centre Droit (Mme M. JEANNIN et Mme GELIN), 2 du groupe MODEM (M. GONON, Mme FAIVRE-PETITJEAN)], décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.